

**Marc Lemay**

Député fédéral

Circonscription  
Abitibi-Témiscamingue



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

*Assurance-emploi*

### LE BLOC QUÉBÉCOIS DÉPOSE UN PROJET DE LOI POUR BONIFIER LE RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

---

**Rouyn-Noranda, le 10 février 09** – « Avec le bond sans précédent du taux de chômage en janvier, le gouvernement Harper doit absolument et sans tarder venir en aide aux milliers de travailleuses et de travailleurs qui perdent leur emploi. Les effets de la crise soulignent l'urgence d'agir et mettent le gouvernement devant la nécessité de procéder à des améliorations majeures au programme d'assurance-emploi », a déclaré le député de d'Abitibi-Témiscamingue, **Marc Lemay**.

À cette fin, le Bloc Québécois a déposé un projet de loi qui propose prioritairement d'améliorer l'accessibilité au régime et d'établir un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous, seuil qui permettrait aux femmes, aux jeunes et aux travailleurs à statut précaire d'avoir accès plus facilement à des prestations. De plus, le projet de loi suggère une hausse du taux des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné. Il propose également l'augmentation de la rémunération assurable à 42 500 \$, en plus de prévoir des modifications qui permettraient aux travailleuses et aux travailleurs autonomes d'avoir accès, sur une base volontaire, aux prestations de l'assurance-emploi.

« En raison du manque de souplesse du programme d'assurance-emploi, plus de la moitié des travailleuses et des travailleurs qui perdent leur emploi n'ont actuellement pas accès aux prestations. Les chômeuses et les chômeurs doivent pouvoir compter sur un programme qui tient compte de leur réalité et qui répond vraiment à leurs besoins », a conclu **Marc Lemay**.

- 30 -

---

Source : Nicole Côté, adjointe

Téléphone: (819) 762-3733 / 1-800-567-6433

Télécopie: (819) 762-8732 / 1-888-568-8732

Courriel : [Lemaym1@parl.gc.ca](mailto:Lemaym1@parl.gc.ca)